

C'est au mois de mai. La lumière du matin trouve un passage à travers les vitres. Elle plonge de très haut, et comme un flot de lait se déverse soudain dans la salle du tribunal.

Autour d'une table en bois imposante, recouverte d'un tapis vert, six juristes délibèrent. Le lait de lumière baigne leurs corps dans une grande tache blanche. Ils ont à décider du sort d'un petit garçon qui attend dans l'antichambre. Un garçon tibétain.

Les parents sont habillés de clair. Le père porte un costume en lin, large, un peu froissé, une cravate desserrée autour du cou. La mère est vêtue d'une robe en coton beige, boutonnée sur le devant, et qui tombe jusqu'aux chevilles.

Autour de la table, les juges en toge noire se ressemblent. À qui la parole ? Murmures dans les rangs des représentants de la loi, on fait passer les

dossiers. Une femme, chignon blond et fard à paupières couleur bleu métallisé, ajuste ses lunettes : « Mais comment procéder ? dit-elle. Je ne sais pas sur quoi me fonder. » Ses mains cherchent des documents dans une pile de chemises de couleurs différentes, tous les pastels. Elle a le hâle indiscret des femmes qui prennent soin de leur apparence tout le long de l'année. C'est la présidente. Jusque-là, elle n'a pas levé les yeux sur les parents assis face à elle, de l'autre côté de la table large comme un billard. Pendant qu'elle s'affaire, le soleil à travers la grande fenêtre jette un rayon jaune sur son chignon blond, sur son visage bruni, plonge ses yeux dans une lumière aveuglante. « Il n'y a rien qui puisse me permettre de statuer, ajoute-t-elle, visiblement embarrassée. Rien n'est écrit. » Elle a un soupir contraint. L'écrit, pour elle, c'est comme les pierres du Palais, du solide. Il y a des lois pour tout, il suffit de trouver celle qui répond à la requête. Simple question de temps.

À sa gauche, une femme aux cheveux courts et au teint pâle, son assistante, lui explique à voix basse que le cas est exceptionnel. Il n'y a ni jurisprudence ni règle écrite. Elle lui parle du peuple tibétain réfugié en Inde. Des lois orales, des

coutumes, de l'absence d'instances officielles. Il n'y a que le dalaï-lama. Elle met dans ses mots une certaine ferveur, inhabituelle en ces lieux. Un autre juge, le plus jeune, avec des traits lisses comme tirés sur le côté, abonde dans le même sens : « Oui, c'est un cas à part. Vous avez là un papier de la Cour indienne. » Sa voix monotone résonne comme dans une sacristie. Les autres juges se sont appuyés contre le dossier de leur fauteuil.

« Selon les coutumes bouddhistes et tibétaines, l'enfant a été adopté lorsque lui et ses futurs parents ont passé une semaine ensemble, et que, pendant ce temps, l'amour s'est produit... » Il lit, tel le porte-parole d'un texte très ancien. Il fait une pause. Est-ce bien l'endroit pour parler d'amour ? Puis il reprend un peu plus bas : « ... l'amour s'est produit dans le cœur de l'enfant et dans le cœur de ses futurs parents... » Le mot cœur – encore un vocable peu fréquent devant les hautes instances. Le juge se racle la gorge, imposant un arrêt à sa voix qui s'était émietlée sur la dernière phrase. Il se tait mais ses lèvres murmurent encore d'autres mots, tout un vocabulaire dont on n'a pas ici l'usage. La présidente tape sur la table avec le stylo qu'elle tient dans la main. « Et la suite ? » Pour

toute réponse, le juge lui glisse la feuille qu'il a sous les yeux, un papier jauni, à moitié déchiré, avec des lettres tapées sur une machine du siècle dernier, des cachets et tampons – le jugement de la Cour indienne. La présidente tourne le papier dans tous les sens. N'est-elle pas en train de perdre son temps? Impatiente, elle lève les yeux sur le couple assis face à elle. Un nuage à ce moment jette une chape grise sur son visage, obscurcissant la salle. Elle a fini de tourner les pages et tourne les paumes des mains vers le ciel, dans un geste de désarroi. Puis elle s'adresse à la mère blonde : « Comment voulez-vous?... Je comprends. Mais je n'ai rien de juridiquement valable. Dans un tel cas, la loi, c'est quoi? » Elle prend du bout du pouce et de l'index le papier jauni à moitié déchiré, comme si un tel document venait insulter la justice de son pays. « Ce n'est pas avec ça... À partir de quoi puis-je me prononcer? »

La mère se tient très droite, les mains jointes au niveau du ventre pour ne pas trembler. Elle regarde la présidente dans les yeux, elles doivent avoir à peu près le même âge. La mère a l'air calme. Sa chaise avait raclé le sol pourtant quand, à plusieurs reprises pendant la session, elle s'était obligée à se

redresser. Elle est farouchement décidée mais elle a peur aussi. Si la présidente dit non, elle la tue. Comment lui faire admettre l'évidence? C'est une femme pourtant. Elle doit avoir des enfants elle aussi, qui, le soir, sèment du désordre dans son chignon et dans ses idées impeccables. Comment lui parler de l'élan de la vie, magique, tellement chaud à l'âme, dont nous avons tous besoin? Comment l'exprimer? Comment les convaincre? Le silence dure deux, trois minutes. La mère ferme les yeux, comme si elle cherchait une aide intérieure. Son mari glisse sa main gauche sur les siennes, jointes comme dans une prière. Quand la mère relève enfin le regard, le soleil sourit de nouveau, répand des rayons chauds.

« Alors, la loi, c'est quoi? » insiste la présidente. Mais sa voix chancelle et l'assistance est devenue curieusement recueillie.

La question donne à la mère un coup d'épéon. Elle va dire... Elle ne sait pas quoi encore. Puis, dans le silence, une voix bien placée, qui porte loin et d'un naturel frôlant l'inconscience, une voix dit : « La loi, c'est l'amour. »

C'est tout. C'est sa voix. Elle ne dit rien de plus. Le silence est absolu. La présidente cherche des

yeux, à gauche et à droite, ses confrères et consœurs qui ont l'air de participer à une séance de méditation, calés dans leurs fauteuils, le regard fixé sur un point devant eux, loin, très loin, semble-t-il. Alors elle rit, la présidente. Un rire nerveux qui voudrait soulager une émotion inattendue. Elle regarde une nouvelle fois à la ronde : mais vous dormez tous ? Que pensez-vous ? Puis, constatant l'impassibilité de son entourage, elle se ressaisit, glisse le papier de la Cour indienne dans le dossier, gratte son chignon avec le rayon de soleil dedans, et répète sur un ton officiel, solennel, qui lui vient de la conscience profonde de sa fonction : « La loi, c'est l'amour », en détachant chaque syllabe. Dans sa bouche, les mots ont enflé, gros comme des pommes, et dans sa tête aussi. C'est la première vérité de tout être humain. Il est bon parfois de le rappeler.

Elle semble réfléchir. Les chemises pastels, devant ses yeux, se transforment en un arc-en-ciel posé sur une prairie de feutre vert. « Oui, oui, évidemment, je ne peux pas vous contredire », lâche-t-elle enfin, vite, comme pour expédier une certitude poignante qui n'a pas sa place ici. Elle rassemble ses forces. Son buste grandit, elle pose le

plat de ses mains sur le dossier comme pour bénir une part d'elle-même, le plus souvent inavouée et qui cogne maintenant contre la paroi de son ventre : « Faites entrer l'enfant. Ma réponse est positive. » Elle ajuste sa toge qui s'était dé faite sur le devant et s'adresse au clerc d'un ton pressé : « Vous donnerez une suite favorable à ce dossier. »

Je suis la mère blonde du premier enfant tibétain officiellement adopté en France.

On fait entrer Tenzin. C'est un garçon brun, ramassé comme une petite montagne, avec des cheveux noirs épais, presque violets, et des yeux très vifs. Il avance lentement, d'un pas ferme et contrôlé, chaussé de baskets jaunes. Un jean usé aux genoux flotte autour de ses jambes. Mon mari s'est glissé sur une autre chaise pour que Tenzin puisse s'asseoir entre nous. Tenzin se tient parfaitement droit. Ses lèvres sont exsangues. Ses mains se sont crispées autour des genoux pour calmer un tremblement des jambes. Afin d'obtenir un passeport français, il fallait lui donner un prénom français. Nous avons choisi Thomas.

« Te voilà Français. Tu t'appelleras Thomas, maintenant », dit la présidente en faisant un large geste. Tenzin est impressionné par cette salle très

haute de plafond, le vert du tapis de table, le noir des robes et des boiseries. Il laisse son regard flotter, ne répond pas alors qu'il a très bien compris. Il observe l'ensemble aux couleurs sombres et le soleil tremblant, les traînées lumineuses qui se mettent à danser. La présidente se penche vers lui : « Tu as compris ce que je t'ai dit ? » Elle a pris un ton brutalement maternel. Tenzin incline la nuque en avant, la mâchoire serrée. Sa chevelure brune est brillante sous le faisceau des rayons. Il relève la tête. « Oui, je m'appelle Thomas, maintenant. » Un accent balbutiant comme s'il aboyait. Une vie s'est ouverte, mais il ne la voit pas encore. Il souffre, il sait qu'il lui faut la nationalité française, mais il ne veut pas qu'on lui vole son identité. Je lui donne un petit coup de pied sous la table. « C'est fait. C'est bon. Dans trois minutes, on sera dehors. » La présidente demande si quelqu'un a des questions. Personne ? Non.

Nous sommes libérés.

« Tu t'appelleras toujours Tenzin, lui dis-je en courant presque pour me tenir à ses côtés. Et tu resteras tibétain et bouddhiste. Tu resteras qui tu es, sauf si c'est toi qui veux changer. » Il accélère le pas, les mains enfoncées dans les poches du jean.

La petite montagne abrite un volcan. Il faut rentrer, oublier cette étrange cérémonie. Il marche à grandes enjambées, les yeux baissés, une ombre obscurcit son visage au teint mat et tellement lumineux.

De retour à la maison, il est resté prostré dans son lit pendant deux heures. Des idées contraires devaient se bousculer dans sa tête. Mais il savait qu'il pouvait nous faire confiance. Il nous a crus. Toujours il s'appellera Tenzin. Ce qui veut dire : « celui qui détient l'enseignement ». Il est aimé des autres.